

AVIS MUNICIPAL

EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX LISTE DEFINITIVE DES CONCESSIONS CONSTATEES A L'ETAT VISUEL D'ABANDON

Le Maire de la commune de TIGNIEU-JAMEYZIEU (38230)

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-8 et 9, L. 2223-17, L. 2223-18, ainsi qu'à ses articles R. 2223-12 et suivants ;

Considérant les premiers procès-verbaux dressés le 13 janvier 2020,

AVISE

Que l'état visuel de l'état d'abandon des concessions listées ci-après a été constaté par un 2nd et dernier procès-verbal dressé par l'autorité municipale, après transport sur les lieux, le 27 juin 2023 au cimetière 2 :

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
2 - Carré 1 - 23	12/11/1974	YALNIZOGLU Ohannès	- FAMILLE YALNIZOGLU OHANNÈS - YALINIZIAN Ohannès
2 - Carré 1 - 127	13/02/1967	D'ORLANDO Georges	- D'ORLANDO Georges - 1990
2 - Carré 1 - 138	19/08/1970	BELKAIBECH Mesaoud	- FAMILLE BELKAIBECH MESAOD - ? ?
2 - Carré 1 - 144	07/04/1971	ROUXEL Eugène	- SEVE Louise - 1975 - ROUXEL Eugène - 1971
2 - Carré 1 - 288	17/12/1986	GOCZ Sandor	- GOCZ Alex - 1994 - GOCZ Jéléna née PANDUR - 1986

Qu'en conséquence, les descendants ou successeurs des concessionnaires sus-indiqués ou, éventuellement, les personnes chargées de l'entretien sont invités à rétablir la concession en bon état de propreté et/ou de solidité dans un délai maximum d' UN mois ; faute de quoi, la commune procédera à la reprise des terrains, conformément à la réglementation.

Que le présent avis comprenant la liste des concessions faisant l'objet de la procédure est consultable sur les panneaux d'affichage à la mairie, aux portes du cimetière ainsi que sur la plateforme www.cimetieres-de-france.fr dans l'espace dédié au cimetière communal concerné et, le cas échéant, peut être consulté, sur le site internet de la commune.

Dressé à TIGNIEU-JAMEYZIEU, le 28 juin 2023

Le Maire,
Jean-Louis SBAFFÉ



Groupement ELABOR Département « Cimetière de France » - Service Juridique - version août 2014 - Document confidentiel destiné aux seuls clients

Usage des clients sous contrat, non communicable à des tiers sans l'accord écrit et préalable de Groupe ELABOR

TIGNIEU-JAMEYZIEU - Liste définitive des concessions à l'état d'abandon faisant l'objet de la procédure de reprise Page 1